



Entente Athlétique Nord Mayenne
CA Evron – CA Mayenne – CA Nord-Ouest Mayennais – AC Ambrières
Association déclarée à la sous-préfecture de Mayenne sous le n°2798
Saison 2024-2025

FICHE D'INSCRIPTION

- Renouvellement de licence n°
- Oui, je désire m'inscrire au C.A.E.

Type de licence : Compétition Loisir (uniquement à partir de cadet)

NOM :Prénom :

Né (e) le :Sexe :Masculin.....Féminin.....

Adresse :

Tél. domicile :/...../...../...../...../ Tél. Portable :/...../...../...../...../

Tél. Professionnel (facultatif) :

E-mail :

à écrire lisiblement

Fait à

Le

Signature :

(du responsable de l'enfant s'il est mineur)

DUREE DE VALIDITE : Saison 2024-2025 du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

Pour les majeurs : fin du certificat médical, remplacé par le **Parcours de Prévention Santé** obligatoire intégrée au formulaire de prise de licence sur l'espace du licencié FFA

Pour les mineurs : joindre le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur avec la réponse "NON" à l'ensemble des questions ou présentation d'un certificat médical

l'autorisation parentale pour les mineurs, le règlement (chèque bancaire uniquement à l'ordre du CAE Athlétisme) doivent être rendus en même temps, paiement possible ticket MSA, CAF. Pass sport, Génération 2024 à effectué sur le site du Conseil Départemental

DROIT A L'IMAGE : J'accepte la diffusion de photographies ou images vidéo sur le site internet du club, les albums photos, lors de soirées club, dans des articles de presse.

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS : Le licencié s'engage à respecter les horaires d'entraînements. Le club se réserve le droit de ne pas faire participer aux entraînements les athlètes arrivant régulièrement en retard.

COMPORTEMENT LORS DES ENTRAINEMENTS : Chaque athlète doit avoir un comportement respectueux vis-à-vis des bénévoles et ne pas endommager volontairement le matériel. Le club se réserve le droit d'exclure temporairement un athlète des entraînements si manquement à cette règle.

BOUTEILLE D'EAU INDIVIDUELLE : **Afin de respecter la réglementation en vigueur lié au covid 19, une bouteille d'eau individuelle est indispensable.**

TENUE : une paire de running, chaussure adaptée, n'hésitez pas à nous demander conseil